



Aimeriez-vous protéger votre habitation?

Avec notre assurance de l'inventaire du ménage, vous bénéficiez d'une protection sur mesure, parfaitement adaptée à vos besoins. Vous avez le choix entre deux produits aux garanties distinctes.

Comparez les variantes OPTIMA et BASIC.

	OPTIMA	BASIC
Variante 1	Au domicile et à l'extérieur, avec le vol simple et l'extension de couverture pour les bagages et les appareils de sport et de loisirs	Non disponible
Variante 2	Au domicile et à l'extérieur, avec le vol simple	Au domicile et à l'extérieur, avec le vol simple
Variante 3	Au domicile et à l'extérieur	Au domicile et à l'extérieur
Somme d'assurance au domicile	+	200 000 CHF au maximum
Franchise	200, 300, 400, 500, 1000, 2000 ou 5000 CHF	200, 300, 400, 500 ou 1000 CHF
Bijoux (gardés de façon habituelle)	30 000 CHF	1000 CHF
Valeurs pécuniaires (gardées de façon habituelle) En cas de vol simple au domicile et hors du domicile ainsi qu'en cas de vol avec effraction commis dans des constructions mobilières	5000 CHF Aucune prestation	1000 CHF Aucune prestation
Inventaire du ménage hors du domicile dans le monde entier (incendie, dégât d'eau, effraction, détournement)	20% de la somme d'assurance, au minimum 10 000 CHF	5% de la somme d'assurance, au minimum 3000 CHF
Frais de déblaiement, frais domestiques supplémentaires, vitrages de fortune, etc.	20% de la somme d'assurance, au minimum 5000 CHF	5% de la somme d'assurance, au minimum 3000 CHF
Frais de déblaiement, frais domestiques supplémentaires, vitrages de fortune, etc. en cas de vol simple	1000 CHF	
Effets des hôtes (hors valeurs pécuniaires)	✓	
Indexation	Oui	Oui
Bijoux gardés dans un coffre-fort jusqu'à 100 000 CHF	✓	
Valeurs pécuniaires gardées dans un coffre-fort jusqu'à 20 000 CHF	✓	
Produits surgelés jusqu'à 5000 CHF	✓	

Sculptures en plein air jusqu'à 20 000 CHF	✓	
Vélos électriques et les cyclomoteurs (avec leurs accessoires)	✓	
Assurances complémentaires	Oui	Oui
Vitrages du bâtiment et du mobilier	+	+ (SA fixe 2000 CHF)
Vitrages du mobilier	+	+ (SA fixe 2000 CHF)
Franchise bris de glaces	0 CHF	200 CHF au minimum
Ouvrages en plein air	+	
Valeurs individuelles	+	
Tremblement de terre	+	
Objets à usage professionnel de plus de 5000 CHF	+	
24 h Home Assistance	+	
Protection juridique Internet	+	

✓ Couvert par l'assurance ✖ Couvert par l'assurance, montant au choix + En option

Inventaire du ménage de base

L'inventaire du ménage de base comprend tous les éléments de l'ameublement (meubles, rideaux, etc.), l'électroménager, la vaisselle, le linge de maison, les vêtements et les chaussures, les denrées alimentaires, les cyclomoteurs, les vélos, etc.

Pour connaître la valeur approximative de votre inventaire du ménage, consultez le tableau ci-dessous. Il est établi sur la base des valeurs empiriques moyennes.

Si votre niveau de vie est supérieur à la moyenne, nous vous recommandons de procéder à un inventaire détaillé. Pour une évaluation de base, associez le nombre de personnes de votre ménage au nombre de pièces de votre habitation. Les enfants de moins de 14 ans comptent pour moitié.

Les valeurs sont exprimées en CHF.

		Nombre de personnes par ménage								
		1	1½	2	2½	3	3½	4	4½	
Pièces	1	44 000	51 000							
	1½	52 000	52 000	66 000						
	2	60 000	67 000	74 000	81 000					
	2½	68 000	75 000	82 000	96 000					
	3	76 000	84 000	91 000	98 000	104 000	111 000			
	3½	84 000	91 000	98 000	105 000	112 000	119 000	126 000		
	4	92 000	99 000	106 000	113 000	120 000	127 000	134 000	141 000	
	4½	100 000	107 000	114 000	121 000	128 000	135 000	142 000	149 000	
	5	108 000	115 000	122 000	129 000	136 000	143 000	150 000	157 000	
	5½	116 000	123 000	130 000	137 000	144 000	151 000	158 000	165 000	
	6	124 000	131 000	138 000	145 000	152 000	159 000	166 000	173 000	

Bon à savoir

Lors de la conclusion d'une assurance de ménage, il est très important de déterminer correctement la somme d'assurance. Pour que vous soyez bien assuré, il faut que celle-ci corresponde à la valeur réelle de vos biens. Aussi n'oubliez pas de revoir cette somme lorsque vous effectuez des nouvelles acquisitions.



De nombreux avantages

- Solution généreuse et confortable
- Utilisation de véhicules de tiers incluse
- Protection juridique Internet assurable
- Assistance immédiate et déclaration de sinistre par téléphone 24h sur 24
- Versement en espèces ou un remplacement sous 48 heures
- Gestion du sinistre par les réparateurs partenaires d'AXA, dont le dépannage 24h/24 (serrurier, débouchage de conduites, p. ex.)

